Image not found or type unknown

Reprise d'un véhicule lors d'une liquidation judiciaire

Par **gallerand**, le **04/06/2013** à **10:15**

Bonjour
Mon époux a été placé en liquidation judiciaire et le mandataire nous a confirmé la reprise de notre véhicule
hors la carte grise comporte nos deux noms (mariés sous le régime de la communauté).A t-il le droit de le saisir?
Merci de votre réponse.
Bachel

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés